

RETRAITE À 60 ANS À TAUX PLEIN

Un enjeu de civilisation

Une nouvelle « réforme des retraites » est en vue. Elle fera suite au énième rapport sur le sujet. Les arguments sont connus, éculés : « *on vit plus longtemps, donc il faut cotiser plus longtemps* ». Contrairement à ses promesses de campagne, François Hollande fait sienne cette vieille rengaine que la droite nous a servi à chaque « réforme », et notamment en 2010. Le PS, alors, manifestait dans la rue... Mais ça, c'était avant !

Une nouvelle réforme ?

Les réformes précédentes se sont efforcées de réduire l'accessibilité à une retraite digne. Elles ont reculé l'âge de départ à la retraite, allongé la durée de cotisation pour le bénéfice d'une pension à taux plein et contribué à réduire le niveau des pensions distribuées.

Ces réformes ont été imposées au nom du « sauvetage de notre système de retraite solidaire ». Force est de constater qu'elles ont échoué. Et cela doublement. Elles n'ont pas permis de résorber le déficit des régimes de sécurité sociale. Le régime général était excédentaire en 2000 (+0,5 milliards d'euros), il est désormais déficitaire (-3,5 milliards d'euros attendu fin 2013). D'autre part, elles ont pesé sur le pouvoir d'achat des retraités et impacté la croissance de l'économie. En 20 ans (1992-2012), le pouvoir d'achat des pensions de base a perdu 7,22 % et celui des complémentaires 13,19% (ARRCO : -10,95 % et AGIRC : -15,43%).

Faut-il donc continuer dans une direction qui mène dans le mur ?

Travailler plus longtemps puisque l'on vit plus longtemps ?

Est-ce normal de travailler plus en fonction d'une augmentation de l'espérance de vie ? Cela est régulièrement présenté comme inexorable. Nous le contestons.

D'abord, les gains d'espérance de vie existent depuis 1946 et c'est tant mieux. Entre 46 et les années 80, le gain à 60 ans a été de 5 ans pour les femmes et de 4 ans pour les hommes. Et pourtant, le gouvernement et la majorité de gauche ont concrétisé une revendication du monde du travail et un engagement de la gauche introduisant l'âge ouvrant droit à la retraite à 60 ans au lieu des 65. La gauche a donc fait l'inverse de ce que le gouvernement prétend aujourd'hui inexorable...

Les gains d'espérance de vie n'ont pas vocation à augmenter le temps de travail mais plutôt le temps de vie de libre activité. Si la vie au travail doit vraiment devenir une condition d'un épanouissement de tous et de toutes, elle ne doit pas être le seul horizon.



C'est d'ailleurs une constante de l'histoire et un signe du progrès de la civilisation. Avec l'augmentation de la richesse produite et des gains de productivité, le temps de travail tout au long de la vie diminue et le temps hors travail augmente.

La retraite : un enjeu de société

La retraite, passage à l'inactivité ou nouvelle période de la vie sociale et citoyenne est-elle un temps utile pour la société ? Les retraité-e-s sont-ils ou elles une charge ou une utilité sociale ? L'important n'est-il pas d'arriver à la retraite en bonne santé ?

Les choix effectués relèvent de la nature de notre vie en société, de la place et du concept du travail, du rôle et de la place des retraité-e-s. C'est une exigence de justice sociale avec la sécurisation du parcours de vie de la naissance à la mort et un financement, intergénérationnel et solidaire, tiré des richesses créées par le travail dans l'entreprise.

Les questions de la place des retraité-e-s, de leur participation à la vie sociale, de la reconnaissance de leur apport à la société se posent avec force. Elles nécessitent un vrai débat public en mettant la place et le respect de l'Humain au cœur de la décision politique !

C'est un choix de société, de civilisation !



60 ans, une proposition d'avenir !

Les propositions du PCF pour un régime de retraite solidaire :

- 1. Fixer le départ en retraite à 60 ans à taux plein**
- 2. Assurer le montant du taux de remplacement à 75% du salaire de référence à partir des 10 meilleures années dans le privé et des 6 derniers mois dans le public, au nom de l'équité public/privé, en engageant le principe qu'aucune pension distribuée ne puisse être inférieure au niveau du SMIC**
- 3. Indexer l'évolution du niveau des pensions sur les salaires et non sur les prix**
- 4. Valider les années de formation comme des années travaillées** afin de ne pas faire des besoins de qualification des handicaps au bénéfice de la retraite à 60 ans
- 5. Engager de véritables négociations sur la pénibilité du travail** pour un réel départ anticipé et sur situation des « entrées dans le monde du travail précoce » qui doivent avoir un départ anticipé (tous les dispositifs d'apprentissage par exemple)
- 6. Développer la prévention, améliorer les conditions de travail** afin d'arriver à la retraite en bonne santé
- 7. Revenir sur les réformes régressives qui ont été engagées depuis 20 ans** : Abrogation des réformes Balladur et Fillon avec suppression des décotes et retour aux dix meilleures années comme référence pour les salariés du secteur privé et au six derniers mois pour le secteur public.
- 8. Développer des services publics en direction des personnes âgées** afin de leur permettre d'avoir une vie sociale dans la dignité

En 2010, les forces de gauche se sont battues ensemble pour faire échec à la réforme Woerth/Sarkozy des retraites. Les communistes au cœur du Front de gauche seront aussi déterminés à contribuer à tous les rassemblements utiles pour mettre en échec de nouveaux reculs sur les retraites, utiles pour faire réussir une autre réforme, consolidant notre régime de retraite solidaire.

Ce changement de cap, à gauche, sera au cœur des débats des assises du 16 juin qui réuniront sur une même tribune, des responsables du front de gauche, socialistes, Verts, des acteurs du mouvement social et associatif (<http://www.assises16juin.fr>).

Financer les retraites

Le déficit des retraites est clairement un problème de recettes. Il s'enracine dans les logiques de financiarisation de l'économie qui s'opposent au développement des capacités humaines.

1. Garantir le financement pérenne de la branche vieillesse de la sécurité sociale par la cotisation sociale. Ce qui plombe les entreprises, ce n'est pas le coût du travail, c'est le coût du capital. Les entreprises françaises paient par an deux fois plus de charges d'intérêt et de dividendes que de cotisations sociales patronales. C'est ce cancer financier qu'il faut combattre !

2. Moduler les taux de cotisation sociale patronale en fonction de la politique d'emploi et de salaire de l'entreprise pour dégager de nouveaux financements. Il faut augmenter le taux de cotisation sociale des entreprises qui licencient ou baissent les salaires pour augmenter leur rentabilité. A l'inverse, lorsqu'elle augmente sa masse salariale par rapport à sa valeur ajoutée, ses cotisations sociales patronales seraient relativement abaissées.

3. Supprimer les exonérations de cotisations sociales patronales. Inventées pour créer des emplois, elles n'ont pas fait la preuve de leur efficacité. Compensées à 95 % par le budget de l'État, elles ont coûté en 20 ans près de 290 milliards d'euros aux contribuables. Pire, concernant les bas salaires jusqu'à 1,6 SMIC, elles ont contribué à tirer vers le bas l'échelle des salaires. Ce qui pèse d'autant sur le niveau des cotisations sociales versées à la sécurité sociale.

4. Créer une cotisation sociale additionnelle sur les revenus financiers des entreprises. Les revenus financiers des entreprises échappent aujourd'hui aux prélèvements sociaux, alors qu'ils se développent contre l'emploi. En leur appliquant les taux actuels de cotisations patronales de chaque branche, on pourrait prélever plus de 80 Mds d'euros de recettes nouvelles pour la sécurité sociale, dont 30 Mds pour notre système de retraite solidaire.

5. Réduire progressivement le poids de la fiscalité dans le financement de la sécurité sociale. La part de la fiscalité dans le financement de la sécurité sociale représentait 2 % en 1990. Elle en représente désormais 37 %, dont la moitié est imputable à la CSG. Cette croissance de la fiscalité contribue à transférer le financement de la sécurité sociale sur les ménages pour l'essentiel et à réduire proportionnellement la contribution des entreprises. Elle encourage ainsi les entreprises à s'exonérer de leur responsabilité sociale et permet à l'État de renforcer son contrôle sur notre système de sécurité sociale, en remplaçant progressivement le principe de solidarité des travailleurs entre eux .

AUX ACTES CITOYENS!

JE REJOINS LE PCF

Nom :

Prénom :

Adresse :

E-mail :

Tél :